

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.244

Convention d'objectifs et de financement Enfance - Jeunesse / Subvention pour formation BAFA - Reversements au SIVOM ASBAMAVIS

LE TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 juin 2026

Secrétaire de Séance: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **61**

Nombre de pouvoirs: **11**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Stéphanie MARCHAND, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS à Stéphanie MARCHAND, Guillaume CHUPIN à Pascal MONIER, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-François DAURE à Maud FOURRIER, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Annie MARAIS à Fadilla DAHMANI, Patrick MARDIKIAN à Aurélie ZADRA, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Fadila BOUTAYEB, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Rémi HUMBERT, Annie MARC, Lucy VIOLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_244-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication : 02/07/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.244**

Rapporteur : Madame GINGAST

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENFANCE - JEUNESSE /
SUBVENTION POUR FORMATION BAFA - REVERSEMENTS AU SIVOM ASBAMAVIS**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux : [10201 -1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 4: Politiques Enfance Jeunesse, accès aux formations



Les jeunes sont une richesse pour l'agglomération, cela justifie une politique ambitieuse dans l'intérêt et avec le concours de tous !

Avis « Politique jeunesse : sortir du labyrinthe ! » 2020

<https://codev.grandangoulême.fr/wp-content/uploads/2026/04/avis-jeunesses-2020.pdf>

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, une Convention d'Objectifs et de Financement (COF) a été signée entre GrandAngoulême et la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour 2023-2025, permet à GrandAngoulême de bénéficier de subventions CAF pour financer les formations de ses agents au BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) et au BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur) pour leur personnel.

Ce dispositif est hérité du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), contrat qui précédait la COF et il en conserve ses spécificités, en étant ouvert seulement aux communes de Champniers, de Brie et au syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) ASBAMAVIS, sans pouvoir s'étendre aux autres communes du territoire

Au titre de la COF, GrandAngoulême perçoit directement les subventions de la CAF pour l'ensemble des formations BAFA/BAFD ayant eu lieu sur ce périmètre spécifique, charge à GrandAngoulême de reverser cette aide aux communes et SIVOM ayant fait l'avance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_244-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication 202/07/2026

Considérant que GrandAngoulême vient de percevoir de la CAF le solde de la COF 2025, il convient de procéder au remboursement des dépenses de formation BAFA et BAFD engagées par les communes et le SIVOM ASBAMAVIS,

Sur 2 800 € de subvention de la CAF que GrandAngoulême a perçu en 2026 pour la valorisation des formations BAFA et BAFD des agents, il convient de reverser 1 750 € aux communes et au SIVOM, qui correspondent à 5 formations financées en 2025. (2 BAFA pour le SIVOM ASBAMAVIS, 1 BAFA pour la commune de Champniers et 2 BAFD pour la commune de Brie).

Il convient donc de reverser en 2026, 700 € au SIVOM ASBAMAVIS, 350 € à la commune de Champniers et 700 € à la commune de Brie qui ont assumé ces dépenses en 2025.

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement de 700 € au syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) ASBAMAVIS, 350 € à la commune de Champniers, et de 700 € à la commune de Brie au titre du remboursement des formations BAFA.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents se référant à la présente délibération.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260630-2026_06_244-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Publication 302/07/2026